



RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 30 SEPTEMBRE 2008

Rapport et analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation par la direction

Aurizon déclare ses résultats financiers pour le troisième trimestre 2008; ils ont été préparés sur la base d'informations disponibles au 3 novembre 2008. Le rapport et l'analyse par la direction doivent être lus avec les états financiers annuels les plus récents de la société.

Parmi les faits saillants du troisième trimestre, citons les activités suivantes :

- Flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation de 14,2 M\$.
- Bénéfice net de 7,1 M\$, soit 0,05 \$ par action, et bénéfice net rajusté de 3,7 M\$, soit 0,02 \$ par action.
- Production aurifère de 41 522 onces.
- Coûts d'exploitation minière plus bas : 101 \$ la tonne.
- Dette réduite de 13 M\$.
- Nouvelle zone aurifère découverte à 7,5 km à l'est de la mine Casa Berardi.
- Résultats de forage encourageants à Joanna et option sur des concessions adjacentes.

Au 30 septembre 2008, Aurizon disposait d'encaisses totalisant 50,4 M\$ dont 35,4 M\$ dans des comptes affectés qui peuvent être utilisés pour financer le projet Casa Berardi et pour le service de la dette reliée au projet. Suite au 30 septembre 2008, 26,3 M\$ ont été débloquées des encaisses affectée en faveur de la société, à la suite de l'atteinte des critères de référence en matière de performance au deuxième trimestre 2008. La dette du projet au 30 septembre 2008 s'élevait à 29,0 M\$, en baisse de 58 % comparativement à l'endettement de 68,8 M\$ au 31 décembre 2007.

RÉSULTATS FINANCIERS

Troisième trimestre 2008

Un bénéfice net de 7,1 M\$, soit 0,05 \$ par action, a été réalisé au troisième trimestre 2008 comparativement à un bénéfice net de 3,8 M\$, ou 0,03 \$ par action, pour la même période en 2007. Les résultats d'exploitation ont subi l'influence de gains dérivés non monétaires de 2,8 M\$ et de gains sur change de 0,6 M\$, après impôts. Après comptabilisation de ces éléments, le bénéfice net du trimestre s'est inscrit à 3,7 M\$, soit 0,02 \$ par action, comparativement à un bénéfice net rajusté de 6,8 M\$, soit 0,05 \$ par action, au même trimestre en 2007.

Les revenus tirés de l'exploitation de Casa Berardi ont totalisé 35,5 M\$ au troisième trimestre 2008 grâce à la vente de 40 228 onces d'or, comparativement aux revenus de 36,1 M\$ provenant de la vente de 50 000 onces d'or au même trimestre en 2007. Le prix de réalisation moyen de l'or était de 845 USD l'once et le taux de change moyen CAD/USD se situait à 1,04. 11 525 onces d'or vendues au prix moyen de 832 USD l'once découlant de la levée d'options sont comprises dans le prix de réalisation moyen de l'or. Au troisième trimestre 2007, le prix de réalisation moyen de l'or était de 679 USD l'once et le taux de change moyen CAD/USD se situait à 1,06. La production aurifère réelle du trimestre a été de 41 522 onces, ce qui est inférieur aux 48 305 onces produites au cours de la même période en 2007 en raison de l'exploitation de chantiers à teneur supérieure à la moyenne en 2007.



Les coûts d'exploitation du troisième trimestre 2008 s'élevaient à 17,0 M\$, alors que l'épuisement, la dépréciation et l'amortissement (« DD&A ») s'élevaient à 8,8 M\$. Sur la base d'un coût unitaire, les coûts totaux par once d'or vendue se sont élevés à 405 USD et l'amortissement DD&A était de 211 USD, pour un coût total de production de 616 USD l'once.

À la fin du troisième trimestre 2008, un léger fléchissement du cours de l'or, un dollar canadien affaibli et l'expiration d'options sur l'or ont entraîné un gain non monétaire de 3,5 M\$ en raison d'un recul du passif dérivé net non réalisé de 23,0 M\$ à la fin de juin 2008 à 19,6 M\$ au 30 septembre 2008. Pour le trimestre correspondant de 2008, la perte dérivée non monétaire sur dérivés s'élevait à 3,8 M\$. Les instruments dérivés non couverts comprenant les contrats sur l'or ainsi que les contrats de protection contre le coût des devises étrangères étaient requis pour la facilité de crédit du projet utilisée pour financer la construction et le démarrage de la mine de Casa Berardi. Il n'existe aucune obligation de marge en relation avec ces positions dérivées.

Les frais administratifs et généraux du troisième trimestre 2008 s'élevaient à 1,9 M\$ au total, en hausse légère par rapport à la même période en 2007. Sont incluses dans ces coûts des charges de rémunération à base d'actions totalisant 0,4 M\$, comparativement à 0,5 M\$ pour la période correspondante de 2007.

Des dépenses d'exploration de 3,1 M\$ déboursées à Joanna et Kipawa ont été imputées à l'exploitation au cours du troisième trimestre 2008, comparativement à 1,3 M\$ pour la même période en 2007.

Les impôts sur le revenu et les ressources pour le trimestre s'élevaient à 1,6 M\$, comparativement à 1,2 M\$ au cours de la même période en 2007. Des taxes minières actuelles et futures du Québec de 0,2 M\$ ont été imputées à l'exploitation au troisième trimestre 2008, ainsi qu'une charge d'impôt fédéral sur le revenu à venir de 1,4 M\$. Les impôts provinciaux n'ont pas été appliqués puisque la société Aurizon dispose d'actifs d'impôts futurs dont le montant n'a pas encore été constaté.

Les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation se chiffraient à 14,2 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 17,9 M\$ pour la même période en 2007. La baisse du flux de trésorerie était essentiellement attribuable à des teneurs en or plus élevées réalisées en 2007, entraînant des coûts d'exploitation unitaires réduits et une activité d'exploration accrue pendant le trimestre en cours.

Les activités d'investissement, dans leur ensemble, se sont traduites par des sorties de fonds de 6,1 M\$, comparativement à 17,1 M\$ au cours de la même période de 2007. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 8,7 M\$ au troisième trimestre, dont 8,6 M\$ pour les capitaux de maintien et l'exploration à Casa Berardi. Au cours de la période correspondante de 2007, il y a eu des dépenses d'investissement de 5,7 M\$. Conformément aux termes de la dette du projet, des comptes d'encaisse affectée sont conservés pour financer l'exploitation de Casa Berardi. Ces soldes de caisse affectés ont affiché une hausse de 0,5 M\$ au troisième trimestre 2008, attribuable au flux de trésorerie des opérations de Casa Berardi, net d'un paiement en capital totalisant 13,1 M\$ le 30 septembre 2008, ainsi que des intérêts débiteurs et des charges de maintien. La société a reçu 2,2 M\$ de crédits miniers provinciaux remboursables au cours du troisième trimestre 2008.

Les activités de financement au cours du troisième trimestre 2008 se sont traduites par une sortie de fonds nette de 12,8 M\$. Un troisième remboursement de la dette principale totalisant 13,1 M\$ a été effectué à la fin du mois de septembre 2008 sur le compte d'encaisse affectée. La levée d'options d'achat d'actions incitatives a rapporté 0,1 M\$. Au cours de la même période de 2007, les activités de financement se sont traduites par une sortie de fonds nette de 4,3 M\$.

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2008

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2008, le bénéfice net s'élevait à 9,0 M\$, soit 0,06 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 11,4 M\$, soit 0,08 \$ par action pour la même période de 2007. Les résultats d'exploitation ont subi l'impact de pertes non monétaires sur instruments dérivés de 3,8 M\$, d'un recouvrement de 3,2 M\$ des coûts d'offre d'achat d'entreprise et de gains de change de 1,5 M\$, après impôts. Après rajustement pour ces éléments, le bénéfice net pour les neuf premiers mois de 2008 s'élevaient à 8,1 M\$, soit 0,05 \$ par action, comparativement à un bénéfice net rajusté de 8,2 M\$, soit 0,06 \$ par action, pour la période correspondante de 2007.



Les flux de trésorerie générés par l'exploitation pour les neuf premiers mois de 2008 ont totalisé 48,7 M\$, comparativement à un flux de trésorerie de 20,2 M\$ pour la même période en 2007. Les résultats comparatifs reflètent cinq mois de flux de trésorerie issus de Casa Berardi, à la suite de son entrée en production commerciale le 1^{er} mai 2007.

Les activités d'investissement des neuf premiers mois 2008 s'élevaient à 21,1 M\$, dont 19,1 M\$ pour les dépenses d'investissement, 3,7 M\$ étant associés aux augmentations des encaisses affectées, et un montant net de 1,6 M\$ de crédits de taxe minière remboursables a été reçu, réduit par un paiement effectué suite à la réévaluation des crédits d'impôts remboursables.

Au cours de la même période en 2007, les activités d'investissement s'élevaient à 17,6 M\$ en réponse à des rentrées de fonds résultant de la capitalisation de quatre mois de flux de trésorerie de site minier nets pré-commerciaux et de la réception de crédits de taxe minière du Québec, réduits par des sorties de fonds associées aux dépenses d'investissement et au financement des encaisses affectées.

Les activités de financement des neuf premiers mois de 2008 ont généré des sorties de fonds nettes de 37,4 M\$, attribuables à des remboursements de 39,8 M\$ en capital sur la dette du projet, compensés par des levées d'options d'achat d'actions incitatives totalisant 2,5 M\$. Au cours de la période correspondante de 2007, les activités de financement ont généré une sortie de fonds nette de 5,4 M\$ attribuable à un remboursement de principal de 4,4 M\$; la capitalisation de quatre mois d'intérêts débiteurs associés à la facilité de crédit du projet, et compensée par des levées d'options d'achat d'actions incitatives.

RESSOURCES DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉ

Au 30 septembre 2008, les espèces et quasi-espèces se situaient à 15,0 M\$, comparativement à 24,8 M\$ au début de l'exercice. Par ailleurs, les encaisses affectées relatives à la dette de Casa Berardi s'élevaient à 35,4 M\$ comparativement à 31,8 M\$ au 31 décembre 2007.

Aurizon disposait d'un fonds de roulement de 22,4 M\$ au 30 septembre 2008, comparativement à 31,9 M\$ à la fin de 2007. Des remboursements en capital sur la dette totalisant 39,8 M\$ ont été effectués en 2008. Le passif à court terme comprend deux remboursements de dette arrivant à échéance en mars 2009 et en septembre 2009 pour 21,0 M\$ au total, comparativement à des remboursements de dette de 25,7 M\$ inclus dans le passif à court terme à la fin 2007.

En février 2008, un amendement aux modalités de la dette a permis de modifier certains critères de performance opérationnelle à Casa Berardi, ce qui a repoussé la limite pour atteindre ces paramètres du 31 janvier 2008 au 30 septembre 2008 et a permis de prévoir un remboursement en capital sur la dette complémentaire de 15,0 M\$ le 31 mars 2008. Ce remboursement de dette complémentaire, avec le remboursement cédulé, a entraîné un remboursement total de 26,7 M\$ le 31 mars 2008. Un autre remboursement cédulé de 13,1 M\$ a été effectué le 30 septembre 2008.

Les critères de performance opérationnelle requis par la dette ont été atteints au cours du deuxième trimestre 2008, entraînant le déblocage de 26,3 M\$ sur les comptes d'encaisse affectée le 3 novembre 2008. La société est tenue de maintenir une encaisse affectée équivalente aux paiements en principal et intérêts arrivant à échéance au cours des six mois suivants, qui, au 30 septembre 2008, s'élevaient à 9,0 M\$.

La dette à long terme s'élevait à 9,3 M\$ au 30 septembre 2008, dont 8,0 M\$ de dette touchant au projet, 1,2 M\$ d'aide gouvernementale remboursable et 0,1 M\$ en contrats de location-acquisition de matériel.



MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

a) CALCUL DU BÉNÉFICE NET RAJUSTÉ

Le bénéfice net rajusté est calculé en faisant abstraction des gains et des pertes, déduction faite des impôts sur le revenu, qui découlent de la réévaluation à la valeur du marché des contrats de protection contre le coût de l'or et des devises étrangères de la société, de la récupération des coûts d'offre publique d'achat d'entreprise, ainsi que des fluctuations du change, comme l'indique le tableau ci-dessous. Le bénéfice net rajusté ne constitue pas une mesure reconnue ou normalisée par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada ou aux États-Unis. La société présente cette mesure, qui est fondée sur ses états financiers, car elle facilite la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la société.

	Trimestre clos le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
(en milliers de dollars canadiens sauf montants par action)				
Bénéfice net déclaré	7 108 \$	3 787 \$	8 975 \$	11 431 \$
Perte non réalisée (gain) sur les instruments dérivés ¹	(2 778)	2 949	3 858	(3 329)
Perte (gain) sur change ¹	(635)	15	(1 519)	79
Récupération des coûts d'offre publique d'achat d'entreprise	-	-	(3 220)	-
Bénéfice net rajusté	3 695 \$	6 751 \$	8 094 \$	8 181 \$
Bénéfice net rajusté par action	0,02 \$	0,05 \$	0,05 \$	0,06 \$

¹ - Déduction faite des impôts sur le revenu



b) CALCUL DU COÛT MONÉTAIRE TOTAL PAR ONCE D'OR

Aurizon a incorporé une mesure de performance non-PCGR de ses coûts monétaires totaux par once d'or dans ce rapport. Aurizon déclare les coûts monétaires totaux sur la base des ventes réalisées. Dans le secteur des mines d'or, il s'agit d'une mesure de performance fréquemment utilisée, mais sa signification n'a pas été normalisée et elle n'est donc pas une mesure PCGR. Les coûts monétaires totaux sont calculés conformément aux normes élaborées par l'Institut de l'or. L'Institut de l'or a cessé ses activités en 2002; la convention d'utiliser ses normes pour déclarer les coûts monétaires de la production subsiste néanmoins en Amérique du Nord. La société estime qu'en plus des mesures conventionnelles, préparées selon les PCGR, certains investisseurs utilisent ces informations pour évaluer sa performance et sa capacité à générer un flux de trésorerie. En conséquence, ces mesures sont destinées à fournir un complément d'information et ne doivent pas être considérées de manière isolée, ou en substitution aux mesures de performance préparées conformément aux normes PCGR. Le tableau suivant présente un rapprochement des coûts monétaires totaux par once aux états financiers :

	Trimestre clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
Total des coûts par once	2008	2007	2008	2007 ¹
(en milliers de dollars canadiens sauf montants par action)				
Coûts d'exploitation	17 025 \$	14 859 \$	52 015 \$	23 303 \$
Ventes de sous-produits d'argent	(88)	(121)	(394)	(205)
Total des coûts décaissés – en CAD	16 937	14 738	51 621	23 098
Divisé par le taux de change moyen CAD/USD de la Banque du Canada	1,04	1,05	1,02	1,06
Divisé par la quantité d'onces d'or vendues	40 228	50 000	121 056	76 000
Total des coûts décaissés par once d'or – en USD	405	282	418	287

¹ Entrée en production commerciale le 1^{er} mai 2007.

c) CALCUL DU RATIO DE LA MARGE D'EXPLOITATION PAR ONCE

Le ratio de la marge d'exploitation par once est une mesure non-PCGR, calculée en soustrayant les coûts monétaires par once, du prix moyen réalisé pour l'or. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2008, le prix moyen réalisé pour l'or était de 845 \$ moins des coûts monétaires totaux de 405 \$ pour une marge d'exploitation de 440 \$; à titre de comparaison, un prix moyen de 679 \$ réalisé pour l'or, moins des coûts monétaires totaux de 282 \$ ont généré une marge d'exploitation de 397 \$ pour la même période en 2007.



CASA BERARDI

Casa Berardi a produit 41 522 onces d'or au troisième trimestre 2008, dont 40 228 onces ont été vendues au prix moyen de 845 USD l'once. Depuis la mise en service de l'usine en novembre 2006, Casa Berardi a produit 297 667 onces d'or, essentiellement de la Zone 113. Des travaux de développement sont actuellement en cours dans la zone Lower Inter pour fournir une charge d'alimentation supplémentaire pour 2009.

Exploitation

Sommaire des statistiques opérationnelles principales								
	2008			2007				2006
	3 ^e T	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	3 ^e T	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T
Résultats d'exploitation								
Tonnes usinées	161 358	160 054	163 694	154 001	152 025	134 569	104 663	68 481
Teneur – grammes/tonne	8,58	7,73	8,63	8,14	10,65	10,38	10,14	8,58
Récupération en usine – %	93,3 %	92,7 %	92,6 %	91,8 %	92,8 %	93,8 %	93,8 %	93,9 %
Production d'or – en onces	41 522	36 871	42 074	37 007	48 305	42 144	32 013	17 731
Or vendu – en onces								
Production commerciale ¹	40 228	41 217	39 611	44 000	50 000	26 000	-	-
Production pré-commerciale	-	-	-	-	-	10 500	30 100	6 882
Ventes d'or – total	40 228	41 217	39 611	44 000	50 000	36 500	30 100	6 882
Données par once – en USD								
Prix moyen obtenu de l'or	845 \$	869 \$	877 \$	770 \$	679 \$	666 \$	651 \$	625 \$
Total des coûts monétaires ²	405 \$	436 \$	422 \$	402 \$	282 \$	298 \$	-	-
Amortissement ³	211 \$	210 \$	191 \$	214 \$	162 \$	152 \$	-	-
Total des coûts de production ⁴	616 \$	646 \$	613 \$	616 \$	444 \$	450 \$	-	-

Notes au bas du tableau :

¹ Entrée en production commerciale le 1^{er} mai 2007.

² Calcul des coûts effectué conformément aux normes élaborées par l'ancien Institut de l'Or à partir de la date d'entrée en production commerciale.

³ Frais d'amortissement, de dépréciation et d'accroissement.

⁴ Total des coûts monétaires plus frais d'amortissement, de dépréciation et d'accroissement.

Le débit de minerai de l'usine au cours du troisième trimestre 2008 a augmenté pour atteindre 161 358 tonnes comparativement à 152 025 tonnes au cours de la période correspondante de 2007. Une teneur moyenne en or de 8,6 grammes/tonne a été atteinte au troisième trimestre 2008, ce qui correspondait aux teneurs en or prévues pour 2008. Les récupérations en usine se situaient en moyenne à 93,3 % au troisième trimestre 2008. Ces données se comparent à des teneurs en or supérieures à la moyenne, de 10,6 grammes/tonne et des récupérations en usine de 92,8 % pour le même trimestre en 2007.

Les coûts décaissés totaux, en fonction de l'or vendu, s'élevaient à 405 USD par once au troisième trimestre 2008, inférieurs de 7 % au deuxième trimestre et supérieurs aux coûts de 282 USD par once au troisième trimestre 2007 en raison de teneurs inférieures en or et d'une augmentation des coûts d'exploitation unitaires. Les coûts miniers unitaires du troisième trimestre 2008 s'élevaient à 101 \$ la tonne, comparativement à 94 \$ la tonne pour le même trimestre en 2007 et étaient inférieurs aux coûts de 105 \$ la tonne au deuxième trimestre 2008.

La marge de profit d'exploitation par once a augmenté de 11 %, de 397 USD par once à 440 USD par once au deuxième trimestre 2007, ce qui est essentiellement attribuable à une hausse des prix réalisés sur l'or.



AUTRES PROPRIÉTÉS

Casa Berardi – option Lake Shore

Lake Shore Gold Corp. (« Lake Shore ») a annoncé des résultats de forage encourageants en provenance de sa portion sous option de la propriété Casa Berardi où Lake Shore pourra gagner une participation allant jusqu'à 50 % en dépensant 5,0 M\$ sur 5 ans. La portion sous option de la propriété Casa Berardi est située à l'est et à l'ouest des opérations minières Casa Berardi qui sont détenues à part entière par Aurizon.

Les résultats du programme qui a mis en œuvre 12 trous de forage au diamant indiquent la découverte d'une nouvelle zone aurifère. La meilleure interception est de 13,03 grammes d'or par tonne sur 6,45 mètres à l'intérieur d'une intersection plus large de 8,58 grammes d'or par tonne sur 10,4 mètres (« forage CE-08-03 »). Le forage CE-08-03, qui est le plus profond, a recoupé la structure minéralisée à une profondeur verticale de 247 mètres, soit 90 mètres en dessous d'une interception historique de 11,11 grammes d'or par tonne sur 2,24 mètres. La nouvelle zone est ouverte autant en profondeur que latéralement. La découverte de la zone aurifère est à environ 7,5 kilomètres à l'est et au nord-est de la mine est Casa Berardi d'Aurizon et du complexe de traitement.

Propriété aurifère de Joanna

Au troisième trimestre 2008, 21 300 mètres de forage de surface ont été réalisés à Joanna dans l'objectif de confirmer les résultats des forages précédents et d'étendre le prolongement latéral des zones minéralisées. Le forage complété à ce jour a intersecté une de trois intersections minéralisées le long des zones principales, augmentant la largeur de la zone dans le contour de fosse existant. Les épaisseurs combinées et continues atteignent en moyenne 20 à 60 mètres pour l'ensemble de l'extension de la zone Hosco en utilisant une teneur minimale de 0,5 gramme d'or par tonne sur 5 mètres. Les épaisseurs peuvent atteindre 80 mètres par endroit, plongeant abruptement vers l'ouest.

En septembre 2008, Aurizon a signé une lettre d'accord avec Alexandria Minerals Corporation (« Alexandria ») en vertu de laquelle Alexandria a accordé à la société une option de gagner une participation à 100 % indivise dans dix neuf (19) concessions minérales, sous réserve d'une redevance de fonderie nette de 2 % existante et d'une redevance dérogatoire brute de 2 % sur les diamants extraits des concessions. La moitié des redevances nettes de fonderie (c.-à-d. 1 %) peut être achetée en tout temps pour la somme de 2 000 000 \$ en espèces. Les concessions Alexandria sont adjacentes au projet Joanna, qui se trouve près de la faille Cadillac, dans le comté de Joannes, à deux kilomètres au nord-ouest de l'aéroport de Rouyn-Noranda et à 20 kilomètres à l'est de Rouyn-Noranda.

L'option exigera qu'Aurizon : effectue un paiement en espèces de 200 000 \$ et émette des actions d'Aurizon d'une valeur marchande totale de 200 000 \$ dans les trente jours suivant un accord définitif; engage des dépenses d'exploration de 650 000 \$ sur une période de 24 mois; et effectue un paiement final en actions d'Aurizon d'une valeur marchande totale de 1 600 000 \$ avant le 2^e anniversaire de la signature de l'accord formel.

Propriété aurifère/uranifère de Kipawa

Les travaux d'exploration sur le terrain ont continué pendant le trimestre à Kipawa avec le commencement d'un programme de forage initial visant à tester des cibles d'or et de terres rares dans la partie sud de la propriété. Des analyses sont en cours pour les éléments d'or, d'uranium et de terres rares. Les résultats de ce programme sont prévus vers la fin du quatrième trimestre.

O'Brien

Conformément à une lettre d'intention signée en avril 2008 avec Radisson Mining Resources Inc., Aurizon a l'option d'acquérir un droit, un titre et une participation indivis de 50 % dans la propriété O'Brien/Kewagama, qui est située à 20 km à l'est du projet Joanna. Après avoir effectué une analyse préliminaire durant le troisième trimestre, Aurizon a décidé de ne pas poursuivre cette option.



PERSPECTIVES

Sur la base des teneurs inférieures en or anticipées au quatrième trimestre, Aurizon a réduit ses prévisions de production pour 2008 à 155 000 - 160 000 onces d'or au coût monétaire total d'environ 420 USD par once dans l'hypothèse d'un taux de change CAD/USD de 1,15 au quatrième trimestre.

Les coûts de développement et de maintien de Casa Berardi au quatrième trimestre 2008 sont estimés à 4,0 M\$ au total, essentiellement pour le développement de la zone Lower Inter. Un investissement complémentaire de 3,0 M\$ dans l'infrastructure et l'équipement, et de 2,6 M\$ dans l'exploration et les activités de développement connexes est envisagé à Casa Berardi au cours du quatrième trimestre.

À Joanna et Kipawa, des dépenses d'exploration de 2,3 M\$ sont prévues pour le quatrième trimestre 2008.

La position financière de la société au 30 septembre 2008 et les flux de trésorerie d'exploitation attendus de Casa Berardi au cours des douze prochains mois devraient permettre à Aurizon de répondre à ses obligations financières à mesure qu'elles arriveront à échéance et également de financer ses programmes d'investissement et d'exploration planifiés, sur la base des prix de l'or et des taux de change existants.

Casa Berardi

À Casa Berardi, un programme d'exploration souterraine de trois ans, lancé en 2007, se poursuivra comme suit :

- a) Le forage a débuté, de la galerie réhabilitée à 280 mètres dans le secteur des zones principales et entre les deux mines où une exploration de surface limitée a été exécutée jusqu'à présent. Les occasions d'exploitation minière souterraine et à ciel ouvert dans le secteur des zones principales sont en cours d'évaluation.
- b) À la mine Est, une réhabilitation des chantiers souterrains est complète et un forage de définition est en cours, l'objectif étant de valoriser les ressources minérales et d'évaluer les opportunités d'exploitation.
- c) Une galerie d'accès à l'exploration est en train d'être aménagée à 810 mètres, à l'est de la Zone 113 et au sud de la faille de Casa Berardi, pour fournir un accès de forage qui testera en profondeur le prolongement de la Zone 113 et la continuité et le prolongement des Zones 118 à 122 et 123 sud. Un forage a commencé pour tester l'extension en profondeur de la Zone 113.

En outre, un forage en grande profondeur à partir de la surface ciblera l'extension de la faille Sud, à l'est de la Zone 123-S.

Joanna

Suite aux résultats récents, le programme de forage de définition a été prolongé et devrait être terminé au cours du quatrième trimestre 2008. Aurizon s'attend à disposer d'une mise à jour de l'estimation des ressources du projet aurifère Joanna en début d'année 2009 et a chargé Breton, Banville et Associés Inc. de préparer l'étude préliminaire de faisabilité sitôt achevée la mise à jour de l'estimation des ressources. La société Roche Ltée a été mandatée pour la réalisation des études environnementales requises. L'étude préliminaire de faisabilité tiendra compte des résultats du programme de forage étendu, de la modélisation des ressources et des tests géologiques, environnementaux et métallurgiques actuellement en cours.

À l'issue de ce programme, Aurizon envisage de reprendre ses activités de forage d'exploration afin de tester l'extension de la minéralisation, ainsi que les cibles géophysiques et géochimiques à l'extérieur de la zone du gisement principal, y compris celles comprises sur la propriété Alexandria qui a été récemment prise en option et qui est située le long de l'extension est du gisement de Joanna.

Kipawa

À Kipawa, l'activité du quatrième trimestre 2008 consistera à compiler et évaluer les résultats du programme d'exploration réalisé au cours du troisième trimestre, qui couvrait le forage, la fouille et la prospection d'or et de cibles de terres rares.



Données concernant les actions en circulation

Au 3 novembre 2008, Aurizon avait 147 995 798 actions ordinaires émises et en circulation. En outre, 6 590 750 options d'achat d'actions incitatives représentant 4,5 % du capital-actions pouvant être exercées en actions ordinaires à un prix moyen de 3,67 \$ sont en circulation.

Opérations entre apparentés et arrangements hors bilan

La société n'a pas de transactions entre apparentés ni d'arrangements hors bilan à déclarer.

Résumé des résultats trimestriels

(en milliers de dollars canadiens, sauf montants par action)								
	3 ^e trimestre 2008	2 ^e trimestre 2008	1 ^{er} trimestre 2008	4 ^e trimestre 2007	3 ^e trimestre 2007	2 ^e trimestre 2007	1 ^{er} trimestre 2007	4 ^e trimestre 2006
Revenus	35 502 \$	36 299 \$	35 134 \$	33 333 \$	36 092 \$	18 574 \$	-	-
Bénéfice net (perte)	7 108 \$	5 643 \$	(3 776 \$)	(5 901 \$)	3 787 \$	6 985 \$	659 \$	(2 170 \$)
Bénéfice (perte) par action – de base et dilué	0,05	0,04	(0,03)	(0,04)	0,03	0,05	0,00	(0,01)

Contrôle interne de la communication de l'information financière

La responsabilité incombe à la direction d'établir et de maintenir un système de contrôle interne adéquat de la communication de l'information financière. Les limites inhérentes au contrôle interne de la communication de l'information financière ne permettent pas de garantir la prévention ou l'absence d'erreurs. En outre, les projections d'une évaluation de leur efficacité à des périodes futures sont exposées au risque que les contrôles ne soient plus adéquats en cas de changement de situation ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux modes opératoires se détériore.

Modifications du contrôle interne de la communication de l'information financière

Aucun changement n'est intervenu dans les contrôles internes de la communication de l'information financière de la société au 30 septembre 2008 qui ait exercé un impact matériel ou qui soit raisonnablement susceptible d'exercer un impact matériel sur lesdits contrôles internes de la communication de l'information financière.

Adoption des normes internationales d'information financière (NIIF)

Le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a récemment confirmé que le 1^{er} janvier 2011 les NIIF remplaceront les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les entreprises qui doivent rendre des comptes au public. Il s'agit là d'un changement des principes fondamentaux régissant la déclaration financière, qui requiert une analyse et une planification considérables en vue d'assurer une transition adéquate. La société étudie actuellement les conséquences de cette transition, notamment les effets sur la déclaration financière et les répercussions potentielles sur les activités quotidiennes. Nous examinerons en particulier l'impact sur nos politiques de comptabilité actuelles, les exigences informatiques, les changements au niveau du contrôle interne de la communication de l'information financière, les protocoles de divulgation, ainsi que tout impact sur les questions touchées par les mesures PCGR. Les résultats de cette évaluation, ainsi que les éléments clés du plan de mise en œuvre de la société, seront communiqués dans le Rapport et l'analyse de la situation financière annuelle et des résultats d'exploitation par la direction.



Le CNC envisage actuellement d'autoriser une adoption précoce des NIIF, peut-être dès l'exercice 2009. La société ne prévoit pas d'opter pour une adoption précoce à ce stade; cependant, la date de transition éventuelle aux NIIF de la société sera fixée en fonction de la progression de l'évaluation des conséquences de la transition.

Risques et incertitudes

Pendant la période qui s'est achevée le 30 septembre 2008, les risques et les incertitudes auxquels la société est exposée n'ont pas changé par rapport à ceux décrits dans les états financiers annuels de 2007 de la société.

Actions ordinaires (TSX – ARZ/AMEX – AZK)		
	30 septembre 2008	31 décembre 2007
Émises	147 995 798	146 730 948
Entièrement diluées	154 586 548	153 336 548
Moyenne pondérée	147 603 534	146 501 956

Les informations de nature scientifique ou technique ont été préparées sous la supervision de Michel Gilbert, P. Ing., vice-président d'Aurizon, et une personne qualifiée en vertu du National Instrument 43-101.

Aurizon est un producteur d'or dont la stratégie de croissance est concentrée sur le développement de projets existants dans la région de l'Abitibi, dans le nord-ouest du Québec, l'une des juridictions minières les plus favorables et l'une des régions aurifères et de métaux de base les plus prolifiques au monde, et sur l'augmentation de l'ensemble de ses actifs par le biais de transactions rentables. Les actions d'Aurizon se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « ARZ » de même qu'au NYSE Alternext (anciennement l'American Stock Exchange ou AMEX) sous le symbole « AZK ». Vous trouverez de plus amples informations sur Aurizon et ses propriétés sur le site Web d'Aurizon à <http://www.aurizon.com>.

MINES AURIZON LTÉE

Suite 3120, 666 Burrard Street, Park Place, Vancouver, Colombie-Britannique, V6C 2X8
Pour de plus amples informations, contactez David P. Hall, président ou Ian S. Walton, directeur financier,
Téléphone : (604) 687-6600; Sans frais : 1-888-411-GOLD; Télécopieur : (604) 687-3932;
Site Web : www.aurizon.com Courriel : info@aurizon.com



Énoncés prospectifs

Ce rapport renferme des « énoncés prospectifs », y compris, sans toutefois s'y limiter, les prévisions de la société concernant le cours de l'or, ses plans stratégiques, ses objectifs et calendriers de production, ses coûts d'exploitation minière, ses dépenses d'investissement, ses programmes de travaux, ses budgets de prospection, les taux de change et les autres estimations et prévisions afférentes aux activités futures de la société. Ces énoncés prospectifs expriment, à la date de ce rapport, les plans, les estimations, les prévisions, les projections, les attentes ou les opinions de la société relativement aux événements ou résultats futurs et reposent sur des prémisses que la société juge raisonnables. Il reste que les énoncés prospectifs comportent un certain nombre d'incertitudes et de risques, et nous ne sommes pas en mesure d'en assurer l'exactitude ou de garantir que les attentes seront comblées; la société n'est aucunement tenue de mettre à jour lesdits énoncés prospectifs. Par conséquent, les résultats réels et les événements à venir pourraient différer concrètement de ceux qui sont prévus dans de tels énoncés. Les facteurs susceptibles de faire varier sensiblement les résultats ou les événements des attentes exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs incluent, sans toutefois s'y limiter, les facteurs associés aux fluctuations du cours des métaux précieux sur les marchés, et les taux de change, y compris la crise actuelle de liquidité et des crédits, dont les effets futurs sont difficiles à prédire, les risques et dangers propres à l'industrie minière, les risques et dangers propres à l'environnement, les incertitudes dans le calcul des réserves minérales et des ressources, les besoins en financement complémentaire, les risques de délais de construction et autres risques plus précisément détaillés au formulaire d'information qu'Aurizon dépose annuellement auprès de la Commission des valeurs mobilières des provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec, ainsi qu'au rapport annuel d'Aurizon sur formulaire 40-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission. On peut consulter ces documents sur Sedar : www.sedar.com et sur Edgar : www.sec.gov/.

MISE EN GARDE DESTINÉE AUX LECTEURS AMÉRICAINS

En tant que société de la Colombie-Britannique, l'entreprise est assujettie à certains règlements de la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique (« BC Securities Commission »). La société est tenue de fournir des renseignements détaillés sur ses propriétés, dont la minéralisation, les forages, l'échantillonnage et les analyses, la sécurité des échantillons, et les estimations des ressources et des réserves minérales. De plus, la société décrit les ressources minérales associées à ses propriétés en utilisant une terminologie telle que « indiquées » ou « présumées », termes reconnus par la réglementation canadienne mais non reconnus par la SEC (« United States Securities and Exchange Commission »).

Mise en garde destinée aux investisseurs américains en ce qui concerne les ressources minérales

La SEC permet aux sociétés minières, dans leurs enregistrements auprès d'elle, de ne divulguer que les gisements minéraux qu'elles peuvent économiquement et légalement extraire ou produire. La société peut utiliser dans ce document certains termes comme « ressources minérales », « ressources minérales indiquées » et « ressources inférées » qui sont reconnus et mandatés par les organismes de régulation canadiens de valeurs mobilières, mais non reconnus par la SEC.

Ce rapport peut utiliser le terme ressources « indiquées ». Les lecteurs américains sont prévenus que, bien que ce terme soit reconnu et requis par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. **Les investisseurs américains sont avertis de ne pas assumer qu'une quelconque partie ou la totalité des gisements minéraux de cette catégorie seront convertis en réserves minérales.**

Ce rapport pourrait également utiliser le terme ressources « inférées ». Les lecteurs américains sont prévenus que, bien que ce terme soit reconnu et requis par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Les « ressources présumées » présentent à la fois une grande incertitude quant à leur existence et à leur faisabilité légale et économique. Il est impossible de présumer que les ressources minérales inférées, en tout ou en partie, passeront un jour à une catégorie supérieure. Selon les règlements canadiens, les estimations des ressources minérales inférées ne peuvent pas former la base d'études de faisabilité ou de préfaisabilité, sauf en de rares occasions. **Les investisseurs américains sont prévenus de ne pas présumer que cette ressource inférée existe, en tout ou en partie, ou qu'elle est économiquement ou légalement exploitable.**

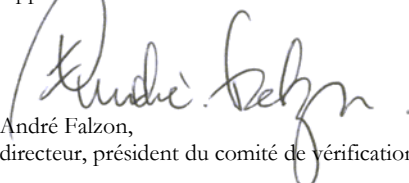



Mines Aurizon Ltée
Bilan (non vérifié) - au

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2008	31 décembre 2007
	\$	\$
ACTIFS		
À COURT TERME		
Espèces et quasi-espèces	15 014	24 836
Encaisse affectée (note 8(b))	35 446	31 754
Comptes débiteurs et frais payés d'avance	2 161	3 101
Crédits d'impôt et droits miniers remboursables	4 376	3 865
Actif d'instruments dérivés (note 9)	913	2 446
Inventaires	8 705	8 153
	66 615	74 155
Actif d'instruments dérivés (note 9)	765	3 417
Autres actifs (note 5)	2 564	4 393
Immobilisations	37 440	39 043
Propriétés minières (Note 6)	120 255	124 603
	227 639	245 611
TOTAL DE L'ACTIF		
PASSIF		
À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer	13 738	11 576
Passif d'instruments dérivés (note 9)	7 953	4 852
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	21 652	25 796
Taxes minières provinciales à payer actuellement	836	-
	44 179	42 224
Passif d'instruments dérivés (note 9)	13 301	15 795
Dette à long terme (note 8)	9 292	44 924
Obligations liées à la mise hors service des immobilisations	2 736	2 598
Impôts futurs à payer sur le revenu	15 511	11 201
	85 019	116 742
TOTAL DU PASSIF		
AVOIRS DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions (note 7)		
Actions ordinaires émises : 147 995 798 (2007 – 146 730 948)	194 396	190 976
Surplus d'apport	872	837
Rémunération en actions	7 383	6 062
Déficit	(60 031)	(69 006)
	142 620	128 869
TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES		
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES		
	227 639	245 611

Les notes ci-jointes sont partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé sur mandat du Conseil d'administration par


André Falzon,
directeur, président du comité de vérification


Brian Moorhouse,
directeur, membre du comité de vérification



Mines Aurizon Ltée
États des résultats (non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre prenant fin le 30 septembre		Neuf mois prenant fin le 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
REVENUS				
Exploitation minière	35 502	36 092	106 935	54 665
DÉPENSES				
Exploitation	17 025	14 859	52 015	23 303
Dépréciation, amortissement et accroissement	8 835	8 427	25 045	12 856
Frais généraux et frais d'administration	1 866	1 778	7 656	6 311
Exploration	3 133	1 328	8 401	3 557
Pertes (gains) non réalisées(és) sur dérivés (note 9)	(3 451)	3 786	4 792	(4 274)
Intérêt sur la dette à long terme	568	1 284	2 333	2 107
Perte (gain) sur change	(789)	19	(1 887)	102
Impôts sur le capital	136	212	262	637
Autres revenus (note 10)	(501)	(544)	(5 803)	(1 515)
	26 822	31 149	92 814	43 084
Revenus pour la période avant impôts sur le revenu	8 680	4 943	14 121	11 581
Taxes minières provinciales à court terme	(339)	-	(836)	-
Recouvrement (dépende) d'impôt sur le revenu futur lié aux droits miniers	175	-	(1 767)	-
Impôts futurs	(1 408)	(1 156)	(2 543)	(150)
Bénéfice net et résultat étendu pour la période	7 108	3 787	8 975	11 431
Bénéfice (perte) par action – de base et dilué	0,05 \$	0,03 \$	0,06 \$	0,08 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	147 986	146 515	147 604	146 438

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre prenant fin le 30 septembre		Neuf mois prenant fin le 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Déficit : début de période comme déclaré précédemment	(67 139)	(66 891)	(69 006)	(72 244)
Adoption de normes comptables concernant les instruments financiers	-	-	-	(2 291)
Déficit : tel qu'ajusté	(67 139)	(66 891)	(69 006)	(74 535)
Bénéfice net pour la période	7 108	3 787	8 975	11 431
Déficit : fin de période	(60 031)	(63 104)	(60 031)	(63 104)



Mines Aurizon Ltée
États des flux de trésorerie (non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre prenant fin le 30 septembre		Neuf mois prenant fin le 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
TRÉSORERIE GÉNÉRÉE (ABSORBÉE) PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net pour la période	7 108	3 787	8 975	11 431
Rajustements pour les éléments hors trésorerie :				
Dépréciation, épuisement et accroissement	8 835	8 427	25 045	12 856
Crédits d'impôts remboursables	(554)	(330)	(1 469)	(1 316)
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	-	9	(11)	35
Rémunération en actions	401	510	2 295	2 533
Pertes (gains) non réalisées(és) sur les instruments dérivés	(3 451)	3 786	4 792	(4 274)
Dépense d'impôt sur le revenu futur lié aux droits miniers	175	-	1 767	-
Charge fiscale future	1 408	1 156	2 543	150
	13 572	17 345	43 937	21 415
Baisse (hausse) des éléments de fonds de roulement non monétaires	605	522	4 767	(1 220)
	14 177	17 867	48 704	20 195
TRÉSORERIE GÉNÉRÉE (ABSORBÉE) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations	(1 849)	(2 788)	(5 137)	(4 867)
Propriétés minières	(6 842)	(2 916)	(13 952)	(26 239)
Financement d'encaisse affectée	450	(11 445)	(3 692)	(20 095)
Ventes d'or différées	-	-	-	31 162
Crédits d'impôt et droits miniers remboursables	2 175	-	1 640	2 463
	(6 066)	(17 149)	(21 141)	(17 576)
TRÉSORERIE GÉNÉRÉE (ABSORBÉE) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions	149	83	2 481	435
Dette à long terme	(12 985)	(4 427)	(39 866)	(4 237)
Coûts d'intérêt différés	-	-	-	(1 613)
	(12 836)	(4 344)	(37 385)	(5 415)
BAISSE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(4 725)	(3 626)	(9 822)	(2 796)
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES – EN DÉBUT DE PÉRIODE	19 739	10 295	24 836	9 465
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES – EN FIN DE PÉRIODE	15 014	6 669	15 014	6 669



Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés)

(tous les chiffres sont en dollars canadiens sauf indication contraire)

1. Base de la présentation

Les états financiers intermédiaires non vérifiés qui sont joints ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada sur une base correspondant à ceux décrits dans les états financiers vérifiés de la société pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2007. Ces notes n'incluent pas toutes les informations et divulgations obligatoires selon les principes comptables généralement reconnus au Canada pour les états financiers annuels. Le rapport et l'analyse par la direction doivent être lus de avec les états financiers annuels les plus récents de la société.

Les états financiers intérimaires non vérifiés ci-joints de la société ont été préparés par la direction de la société, qui en assume la responsabilité. Les vérificateurs indépendants de la société n'ont pas examiné ces états financiers conformément aux normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour la période en cours.

2. Adoption de nouvelles normes comptables

a) Inventaires, article 3031

En juin 2007, l'Institut canadien des comptables agréés a publié l'article 3031 – Inventaires de son guide, pour remplacer l'article 3030 alors en vigueur. Ce nouvel article, qui a pris effet le 1^{er} janvier 2008, définit des normes de mesure et de divulgation des inventaires. L'application de l'article 3031 n'a pas d'effet significatif sur les états financiers de la société.

(b) Divulgations relatives aux instruments financiers, article 3862/Présentation des instruments financiers, article 3863

Ces articles remplacent l'article 3861, Divulgations et présentations relatives aux instruments financiers, en révisant et en étendant le champ d'application des obligations de divulgation, tout en reprenant ses impératifs en matière de présentation. Ces nouveaux articles placent un accent accru sur la divulgation de la nature et de l'importance du risque lié aux instruments financiers, ainsi que de la manière dont l'entité gère ces risques. La date d'entrée en vigueur obligatoire est pour les exercices comptables annuels et intérimaires commençant au plus tôt le 1^{er} octobre 2007. La société a commencé à appliquer ces articles à compter du 1^{er} janvier 2008. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a pas d'effet sur les montants publiés dans les états financiers consolidés de la société, les principes directeurs complémentaires ayant uniquement trait aux divulgations.

c) Divulgations concernant le capital – article 1535

Le 1^{er} janvier 2008, la société a adopté l'article 1535 « Divulgations concernant le capital », qui exige la divulgation d'informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'une entité d'évaluer ses objectifs, ses politiques et ses processus en matière de gestion des capitaux, tels que des informations qualitatives concernant ses objectifs, ses politiques et ses processus en matière de gestion de capital, des données quantitatives sommaires concernant le capital géré par l'entité, le respect par celle-ci des obligations lui incombant en matière de capital, ainsi que, en cas de manquement à celles-ci, les conséquences de la non-conformité. Les divulgations requises par cette norme sont présentées en note 4.

d) Survaleur et actifs incorporels, article 3064

En février 2008, l'ICCA a émis l'article 3064, « Survaleur et actifs incorporels », qui remplace l'article 3062, « Survaleur et autres actifs incorporels ». La nouvelle norme instaure des normes révisées en matière de constatation, de mesure, de présentation et de divulgation de la survaleur et des actifs incorporels. La nouvelle norme fournit également des recommandations en matière de traitement des coûts de préproduction et des frais de premier établissement, et requiert que ces coûts soient passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La nouvelle norme s'applique aux états financiers annuels et intérimaires se rapportant aux exercices comptables commençant le 1^{er} octobre 2008, ou après. La direction évalue actuellement l'impact de ces nouvelles normes comptables sur ses états financiers consolidés.



3. Instruments financiers

La société examine les risques auxquels ses instruments financiers sont exposés et évalue la probabilité et l'impact de ces risques. Ces risques financiers comprennent le risque des taux d'intérêt, le risque de crédit, le risque relié aux taux de change, ainsi que le risque de liquidité.

a) Risque des taux d'intérêt

Les espèces, encaisses affectées et quasi-espèces de la société rapportent des intérêts à taux fixes avec des échéances de 90 jours ou moins. Les risques liés à l'investissement de quasi-espèces dans des instruments à taux d'intérêt fixe sont atténués par les courtes durées de maturation des investissements. De la sorte, la société peut adapter sa stratégie d'investissement en cas de fluctuation importante des taux en vigueur sur les marchés. La dette à long terme rapporte des intérêts à un taux variable et son échéance est telle que décrite dans la note 8(a), et ainsi, la société ne prend aucun risque de taux d'intérêt autre que le risque de marché. Le taux d'intérêt moyen pondéré payé par la société au cours du troisième trimestre sur sa dette non remboursée était de 5,36 %. Une analyse de sensibilité a établi qu'une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt, soit 1 %, aurait entraîné une variation de 0,1 M\$ d'intérêts débiteurs au cours du trimestre. Au cours des neuf premiers mois, le taux d'intérêt moyen pondéré payé par la société était de 6,07 %. Une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt, soit 1 %, aurait entraîné une variation de 0,4 M\$ des intérêts débiteurs en cumul annuel.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie manque à exécuter les obligations de performance lui incombant en vertu des modalités d'un instrument financier.

La société atténue le risque de crédit en investissant ses espèces, encaisses affectées et quasi-espèces dans des banques de l'Annexe I et de l'Annexe II au Canada. Les banques de l'Annexe I sont des banques canadiennes qui sont autorisées, en vertu de la *Loi sur les banques* à accepter les dépôts, lesquels peuvent remplir les conditions requises pour bénéficier de l'assurance dépôt de la Canadian Deposit Insurance Corporation. Les banques de l'Annexe II sont des filiales de banques étrangères autorisées, en vertu de la *loi sur les banques* à accepter des dépôts, lesquels peuvent remplir les conditions requises pour bénéficier de l'assurance dépôt de la Canadian Deposit Insurance Corporation. Les filiales de banques étrangères sont contrôlées par des institutions étrangères compétentes. La société ne détient aucun effet de commerce adossé à un quelconque actif.

La société vend de l'or et de l'argent par l'intermédiaire de courtiers en lingots et, par conséquent, n'encourt pas de risque de crédit lié aux créances sur les ventes.

Le risque de crédit relatif aux instruments dérivés est mitigé en concluant des dérivés avec des contreparties qui sont classées A ou mieux selon les cotes de solvabilité S&P les plus récentes. Les contrats de protection sur le cours de l'or sont répartis entre deux contreparties, la plus importante des deux en détenant 79 %. Les contrats en devises de la société sont détenus, à parts égales, par trois contreparties. Il n'existe aucune obligation de marge en relation avec ces positions dérivées.

Dans l'ensemble, la société considère que son exposition au risque de crédit est négligeable, et pense que ce risque n'a pas beaucoup changé au cours des douze derniers mois.

c) Risque relié aux taux de change

La société a mis en place un programme en devises, à la suite d'un contrat de crédit de projet signé en 2006 (note 8). Ce programme autorise la société à acquérir des dollars canadiens à des taux de change prédéterminés, variant entre 1,11 et 1,13 (dollars canadiens par dollar américain).

Une analyse de sensibilité a établi qu'une fluctuation de 10 % des taux de change aurait fait varier les flux de trésorerie de 2,6 M\$ au cours du troisième trimestre 2008. Pour les neuf premiers mois de 2008, l'impact total d'une fluctuation de 10 % des taux de change sur les flux de trésorerie se serait élevé à 8,8 M\$.



3. Instruments financiers (suite)

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements financiers au moment où ils arrivent à échéance. La société gère son risque de liquidité en suivant un processus de budgétisation rigoureux afin de déterminer les fonds nécessaires pour pouvoir répondre à ses plans d'exploitation et d'expansion. Qui plus est, la société s'assure que le fonds de roulement et les facilités de crédit disponibles sont suffisants pour faire face à ses obligations courantes continues.

Une analyse de sensibilité a établi qu'une hausse de 10 % du prix de réalisation moyen de l'or au troisième trimestre aurait augmenté les rentrées de fonds de 2,5 M\$, tandis qu'une baisse de 10 % du prix de réalisation de l'or aurait réduit les flux de trésorerie de 3,5 M\$. Pour les neuf premiers mois de 2008, une hausse de 10 % du prix de réalisation moyen de l'or aurait augmenté les rentrées de fonds de 6,6 M\$, tandis qu'une baisse de 10 % du prix de réalisation de l'or aurait réduit les flux de trésorerie de 9,5 M\$.

La société considère que le risque de liquidité n'a pas beaucoup changé au cours des douze derniers mois.

4. Gestion du risque de capital

Les objectifs de la société en ce qui concerne la gestion du capital sont de faire en sorte qu'elle pourra assurer la continuité de ses activités afin de poursuivre l'exploitation de ses propriétés productrices, ainsi que le développement de ses autres propriétés minérales. La gestion du risque de capital consiste à optimiser l'équilibre entre la dette et les capitaux propres afin de maximiser le rendement pour les actionnaires.

La structure du capital de la société est constituée des composants de dette (note 8), et de capitaux propres comprenant le capital social et le surplus d'apport. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, la société peut essayer d'émettre de nouvelles actions, utiliser sa facilité de crédit de projet actuelle, ou contracter une nouvelle dette. La société pense que ses ressources en capital existantes seront suffisantes pour soutenir ses opérations et ses projets d'exploration pour les douze mois à venir.

5. Autres actifs

(en milliers)	30 septembre 2008	31 décembre 2007
	\$	\$
Droits miniers à recevoir	2 331	4 160
Dépôts pour remise en état	233	233
Total des autres actifs	2 564	4 393

6. Propriétés minérales

En septembre 2008, Aurizon a signé une lettre d'accord avec Alexandria Minerals Corporation (« Alexandria ») en vertu de laquelle Alexandria a accordé à la société une option de gagner une participation à 100 % indivise dans dix-neuf (19) concessions minérales, sous réserve d'une redevance nette de fonderie de 2 % existante et de redevances brutes de 2 % sur les diamants extraits des concessions (les « concessions Alexandria »). La moitié des redevances nettes de fonderie (c.-à-d. 1 %) peut être achetée en tout temps pour la somme de 2 000 000 \$ en espèces. Les concessions Alexandria sont situées près du projet Joanna, qui se trouve près de la faille Cadillac, dans le comté de Joannes, à deux kilomètres au nord-ouest de l'aéroport de Rouyn-Noranda et à 20 kilomètres à l'est de Rouyn-Noranda.

L'option exigera qu'Aurizon : effectue un paiement en espèces de 200 000 \$ et émette des actions Aurizon d'une valeur marchande totale de 200 000 \$ dans les trente jours suivant un accord définitif; engage des dépenses d'exploration de 650 000 \$ sur une période de 24 mois; et effectue un paiement final en actions d'Aurizon d'une valeur marchande totale de 1 600 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la signature de l'accord formel.



7. Capital-actions

a) Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, et nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale.

b) Émises et entièrement payées :

Actions ordinaires	Actions	Montant
(en milliers)		\$
Solde – 31 décembre 2007	146 731	190 976
Levées d'options sur actions	475	926
Juste valeur des options levées	-	361
Solde – 31 mars 2008	147 206	192 263
Levées d'options sur actions	731	1 406
Juste valeur des options levées	-	515
Solde – 30 juin 2008	147 937	194 184
Levées d'options sur actions	59	149
Juste valeur des options levées	-	63
Solde – 30 septembre 2008	147 996	194 396

c) Options d'achat d'actions incitatives

i) Au cours du mois de mai 2008, des options d'achat d'actions incitatives ont été octroyées à des dirigeants, administrateurs et employés, pour l'achat d'un nombre maximum de 1 240 000 actions, à un prix d'exercice de 5,02 \$ par action. La juste valeur des options octroyées a été estimée à 1,98 \$ par option sur action, à la date d'octroi, sur la base du modèle de détermination de prix d'option de Black-Scholes, avec les hypothèses de moyennes pondérées suivantes :

Volatilité attendue	44,25 %
Taux d'intérêt hors risque	3,19 %
Durée de vie prévue	4,2 ans
Rendement de l'action	Néant

En conséquence, la société a comptabilisé des dépenses de rémunérations en actions s'élevant à 1,2 M\$ au titre des options pouvant être acquises immédiatement. Des dépenses de rémunérations en actions supplémentaires de 1,2 M\$ seront imputées à l'exploitation au cours de la période d'acquisition de ces options, qui est de trois ans.



7. Capital-actions (suite)

ii) Au cours du mois d'août 2008, des options d'achat d'actions incitatives ont été accordées aux employés de Casa Berardi pour acheter jusqu'à 65 000 actions au prix d'exercice de 4,29 \$ par action. La juste valeur des options octroyées a été estimée à 1,66 \$ par option sur action, à la date d'octroi, sur la base du modèle de détermination de prix d'option de Black-Scholes, avec les hypothèses de moyennes pondérées suivantes :

Volatilité attendue	43,40 %
Taux d'intérêt hors risque	3,12 %
Durée de vie prévue	4,2 ans
Rendement de l'action	Néant

En conséquence, la société a comptabilisé des dépenses de rémunérations en actions s'élevant à 26 625 \$ au titre des options pouvant être acquises immédiatement. Des dépenses de rémunérations en actions supplémentaires de 80 925 \$ seront imputées à l'exploitation au cours de la période d'acquisition de ces options, qui est de trois ans.

Le statut des options d'achat d'actions octroyées aux membres de la direction, aux directeurs et aux salariés au 30 septembre 2008 et les changements intervenus au cours de la période ayant pris fin sont présentés ci-dessous :

(en milliers)	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En circulation – 31 décembre 2007	6 606	3,09 \$
Levées	(475)	1,95 \$
En circulation – 31 mars 2008	6 131	3,18 \$
Levées	(731)	1,92 \$
Octroyées	1 240	5,02 \$
En circulation – 30 juin 2008	6 640	3,66 \$
Levées	(59)	2,54 \$
Octroyées	65	4,29 \$
Annulées	(55)	4,25 \$
En circulation – 30 septembre 2008	6 591	3,67 \$
Acquises et pouvant être exercées au 30 septembre 2008	4 654	3,41 \$

d) Autre résultat global accumulé

Au 30 septembre 2008, le solde du résultat étendu accumulé de la société était nul.



8. Dette à long terme

(en milliers)	30 septembre 2008	31 décembre 2007
	\$	\$
Facilité de crédit de Casa Berardi (a)	29 023	68 838
Obligations de location-acquisition	162	213
Aide gouvernementale remboursable	1 759	1 669
	30 944	70 720
Moins : tranches échéant à moins d'un an		
Facilité de crédit de Casa Berardi	(21 000)	(25 725)
Obligations de location-acquisition	(75)	(71)
Aide gouvernementale remboursable	(577)	-
	(21 652)	(25 796)
Dette à long terme	9 292	44 924

a) Facilité de crédit de Casa Berardi

Le 23 février 2006, la société a souscrit, auprès d'un syndicat de banques, une facilité de crédit destinée à être utilisée pour la construction de Casa Berardi, pour un montant de 75 M\$. L'ensemble des actifs de Casa Berardi est gagé à titre de garantie de la créance prioritaire. La durée de la facilité de crédit est de 4,5 ans, la première échéance de remboursement étant le 30 septembre 2007. Le prêt est remboursable à tout moment, sans pénalités.

En février 2008, un amendement aux modalités de la facilité de crédit a permis de modifier certains critères de performance opérationnelle à Casa Berardi, ce qui a repoussé la limite pour atteindre ces paramètres du 31 janvier 2008 au 30 septembre 2008 et a permis de prévoir un remboursement de dette complémentaire de 15,0 M\$ le 31 mars 2008. Ce remboursement de dette complémentaire, avec le remboursement cédulé, a entraîné un remboursement total de 26,7 M\$ le 31 mars 2008. Ce remboursement de capital supplémentaire a été appliqué en ordre inverse de l'échéance, par conséquent l'échéance finale est passée du 30 septembre 2010 au 31 mars 2010. Un autre remboursement cédulé de 13,1 M\$ a été effectué le 30 septembre 2008.

Les critères de performance opérationnelle de la facilité de crédit ont été atteints au cours du deuxième trimestre 2008. Par conséquent, à compter du 1^{er} août 2008, les marges d'intérêt sur les emprunts basés sur le taux de base et les prêts par acceptation des banquiers ont été réduits au taux de base plus 0,875 % et au taux CDOR prévalent plus 1,875 % respectivement.

La société est en droit de tirer sur cette facilité sous forme de prêt par acceptation de banquier ou de prêt à taux de base. Avant de réaliser la production commerciale et d'atteindre certains indicateurs de performance opérationnelle, le taux d'intérêt des emprunts était le taux de base plus 1,25 %, et le taux de prêt par acceptation des banquiers était le taux CDOR prévalent plus 2,25 %.

Deux remboursements de la dette principale sont exigibles dans les douze mois suivant la date de ces états financiers : 8,2 M\$ le 31 mars 2009, et 12,8 M\$ le 30 septembre 2009, par conséquent 21,0 M\$ sont reflétés dans la tranche de la dette non remboursée échéant à moins d'un an.

b) Encaisse affectée

Au 30 septembre 2008, conformément aux termes de la facilité de crédit de projet de 75 M\$, 35,4 M\$ ont été placés dans des comptes affectés pour financer les coûts du projet Casa Berardi et pour le service de la dette de projet. Les indicateurs de performance opérationnelle de la facilité de crédit ont été atteints au deuxième trimestre 2008, ce qui débloque les fonds accumulés dans les comptes de caisse affectés suite à chaque date de remboursement semi-annuelle du capital. Par conséquent, 26,3 M\$ ont été débloqués des comptes affectés le 3 novembre 2008. La Société est tenue de maintenir une encaisse affectée équivalente aux paiements en capital et intérêts arrivant à échéance au cours des six mois suivants, qui, au 30 septembre 2008, s'élevaient à 9,0 M\$.



9. Engagements

a) Instruments dérivés non destinés à des fins de couverture

Au 30 septembre 2008, les positions en instruments dérivés non destinés à des fins de couverture étaient les suivantes :

	2008	2009	2010	Total
Or				
Options de vente 500 USD achetées - onces	21 790	84 842	65 814	172 446
Options d'achat vendues - onces	21 790	84 842	65 814	172 446
Prix d'option d'achat moyen par once	860 USD	882 USD	908 USD	889 USD
Dollar canadien – dollar américain				
Contrats de vente à terme – en milliers de CAD	-	16 800 \$	18 600 \$	35 400 \$
Taux de change moyen – CAD/USD	-	1,12	1,11	1,12

Au 30 septembre 2008, le total des pertes à la valeur marchande non réalisée des positions sur dérivés en or non couvertes était de 21,2 M\$ et le gain à la valeur marchande non réalisé pour la position sur dérivés en devises non couverte était de 1,6 M\$, pour une perte nette non réalisée sur dérivés de 19,6 M\$. La portion actuelle de ces pertes et gains pour les instruments dérivés venant à échéance dans les douze prochains mois est de 8,0 M\$ et de 0,8 M\$, respectivement. Des pertes nettes en cumul annuel de 4,8 M\$ ont été imputées à l'exploitation. Il n'existe aucune obligation de marge en relation avec ces positions dérivées.

Durant les trois mois prenant fin le 30 septembre 2008, 17 288 onces d'options de vente d'or ont expiré et 11 525 onces d'options d'achat d'or ont été levées à un prix moyen de 832 USD l'once.

Durant les neuf premiers mois, un total de 55 516 onces d'options de vente d'or ont expiré et 47 353 onces d'options d'achat d'or ont été levées à un prix moyen de 835 USD. En outre, 10,5 M\$ de contrats de change à terme sont arrivés à maturité en mars 2008 au taux de change CAD/USD moyen de 1,129, et 10,5 M\$ de contrats de change à terme sont arrivés à maturité en septembre 2008 au taux CAD/USD moyen de 1,125.

Suite au 30 septembre 2008, la société a conclu des contrats de devises étrangères de 27 MUSD qui se convertissent en dollars canadiens au taux moyen de 1,10 sur une période de dix mois close le 31 août 2009.

b) Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2008, les obligations contractuelles de la société en matière d'activités d'exploitation, de développement et de restauration à Casa Berardi s'élevaient à 1,4 M\$ qui sont exigibles dans les douze prochains mois et dont 0,4 M\$ sont exigibles en 2008.

10. Autres revenus

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre prenant fin le 30 septembre		Neuf mois prenant fin le 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Récupération des coûts d'offre publique d'achat d'entreprise	-	-	4 000	-
Revenus de redevances	95	58	401	336
Intérêts créditeurs	406	495	1 391	1 214
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations	-	(9)	11	(35)
Autres revenus	501	544	5 803	1 515